

La transmission des savoirs

Par Gisèle BOURQUIN

Synthèse de GALLY Vanessa

Le 20 novembre 2012, l'association *Femme Avenir* invitait Gisèle BOURQUIN à animer son Café Politique sur la thématique de la *Transmission des savoirs* dans le cadre de l'action de *Femmes au-delà des Mers*(FAM). La présidente de FAM dans un riche exposé de plus d'une heure a pu différencier savoir et transmission avant de se tourner sur des exemples concrets liés à son vécu personnel et à l'activité de l'association Femmes au delà des Mers.



I. LE SAVOIR

Il existe différents types de savoirs : savoir-être, savoir-faire, savoir-vivre, les savoirs acquis, savoirs matériels, immatériels... Bien que ces savoirs prennent des formes variables, la conférencière s'attachera, aux savoirs immatériels. En effet, chaque communauté de vie repose sur un savoir partagé, composante essentielle de son identité. Le sort et l'évolution de la communauté sont intrinsèquement liés à la conservation de ce savoir, notamment au travers de la culture qui constitue une modalité de la préservation des connaissances du groupe. Les valeurs partagées de ce groupe sont déjà une ressource collective de savoir immatériel. L'éducation, représente il est vrai un vecteur d'appropriation du savoir collectif, l'école ou la formation professionnelle, en sont des exemples concrets. Cependant, la connaissance livresque est à différencier du savoir. Le savoir immatériel englobe bien des domaines. A titre d'exemple les pratiques traditionnelles de soins où le savoir se transmet de génération en génération. Cette connaissance de la nature, que l'on retrouve chez les Amérindiens mais également chez les Kanaks sont des savoirs anciens qui régulièrement sont récupérés et adaptés par la médecine « dite moderne ». Aujourd'hui, certaines communautés amérindiennes doivent faire face à la frustration des jeunes qui n'accèdent pas à toutes les clés du savoir. Incontestablement, la transmission suppose réceptivité et plasticité du receveur : parfois le rendez-vous peut être manqué entre les générations si l'ensemble des préconditions ne sont réunies pour une transmission réussie.

Selon les époques et les cultures, la transmission du savoir passe donc par la communication orale ou par l'expression écrite. Aujourd'hui, on fait face à de nouveaux « entrepôts du savoir » tels que les bibliothèques, internet... . Evidemment, il existe une transmission informelle qui se déroule sans même que nous en ayons conscience, la simple communication ou interaction entre les membres d'un groupe est porteuse en elle-même d'un transfert de connaissances. Comment se déroule cette transmission et que revêt ce concept ?

II. LA TRANSMISSION

La transmission recouvre tous les cercles, du plus simple – la famille – au plus complexe – la société. Cette notion engage des thématiques transversales : patrimoine, héritage immatériel, tradition/modernité, ces sujets ne peuvent être développés durant cet exposé, néanmoins importants à mentionner. La transmission ne s'impose pas aux individus, au contraire, il s'agit d'un processus fluide, subtil, non coercitif, d'un mouvement d'une chose vers une autre. Quelles sont les prérequis pour que le *rendez-vous du donner et du recevoir* (SENGHOR) puisse avoir lieu ?

Tout individu n'est pas apte à recevoir. Tout passeur doit avoir des prédispositions : ouverture d'esprit, prise en compte du passé pour regarder vers l'avenir, capacité de remise en question, ancrage dans ses valeurs : authenticité, respect, écoute, volonté, patience, empathie voire amour de l'autre. Il en est de même pour le receveur qui doit partager ces mêmes valeurs, un univers commun et maîtriser des codes analogues. De plus, le passeur doit être sûr de lui et de son identité afin d'atteindre une maîtrise et un contrôle de soi. Il ne peut vaciller entre deux états s'il veut assurer une pleine transmission. Ce passage s'apparente à un réel don, afin d'en saisir toute la complexité, le donneur et le receveur doivent aller l'un vers l'autre, afin que cette passation se déroule sans perte. Toute personne à tout moment de sa vie, peut se trouver dans la position du receveur ou du donneur afin de partager des savoirs acquis tout au long de son parcours.

Face à l'uniformisation, la transmission n'est pas toujours codifiable. Certains référents permettent de repérer la transmission de savoirs : les cultures, les outils de communication, certains agents comme la Femme qui transmet la vie...

III. FOCUS SUR L'OUTRE-MER

Femmes au-delà des Mers invite les femmes sur le devant de la scène, en privilégiant leur parole et leur lecture du monde encore trop peu valorisée. FAM se caractérise par son ouverture : il ne s'agit pas d'une association restrictive puisque les hommes sont invités à participer à ses activités et que toute femme ayant un lien, une affinité ou une expérience avec l'Outre-Mer peut y prétendre. L'idée est de s'intéresser à l'apport spécifique de la Femme à la société en commençant par le cadre ultramarin. En plus de partager un référent commun qui sont les valeurs de la République, les Femmes d'au-delà des Mers possèdent également un point de vue original qui tient de leur spécificité géographique, culturelle ou identitaire. C'est

ce savoir particulier que l'association souhaite éclairer, diffuser et renforcer en permettant aux différentes collectivités d'outre-mer de se rencontrer et d'échanger avec l'Europe. Il n'est pas question de hiérarchiser les savoirs qui sont présents dans toutes communautés et démontrent tous leur importance. Au contraire, il s'agit de transmettre des savoirs particuliers que Femmes au-delà des Mers identifie, partage et d'espérer recevoir en retour. Pour cela l'association travaille sur un projet précis *Mémoire et Patrimoines* qui se décline en deux volets :



Portrait de Femmes : Réalisation d'une mosaïque de portraits inédits de femmes originaires ou en lien avec l'Outre-mer, aux parcours atypiques ou aux talents insolites et représentant un modèle. Les premiers résultats sont consultables sur notre site internet.



Patrimoine Unique et Privé : Constitution d'un fonds d'archives privées pour retracer l'histoire des aînés, ce qui a construit leur identité par les objets et les documents qui les entourent, patrimoine constitutif de l'Histoire à partager. Prenons un exemple : dans la collection d'art caribéen d'un des donateurs, une sculpture d'art en nickel, évoque, à elle seule le patrimoine d'un peuple, d'une terre et de son histoire. La sculpture illustre de par sa fabrication le parcours de son propriétaire, l'histoire de son créateur et symbolise un pays qui tout entier repose sur la production du nickel. Elle rappelle que des ouvriers de toutes origines wallisiens, calédoniens, tahitiens ont participé à cette initiative artistique au sein de leur usine.

Ainsi, l'idée de ce dernier projet est bien de préserver au sein des différents foyers, les trésors que détiennent les aînés et qui sont souvent voués à disparaître car leurs descendants méconnaissent la valeur immatérielle de ces objets. Il est donc fondamental pour les particuliers, de cataloguer, préserver et transmettre ces objets qui font l'Histoire et qui la révèle, et de créer ainsi des passerelles qui en partant du particulier atteignent l'universel.

Cet abondant exposé a amené le public à aborder différentes questions parmi les sujets suivants :

- l'art dans la transmission des savoirs envisagé comme des objets chargés de sens
- le partage du savoir avec les autres régions françaises à forte identité : la Corse et l'Occitanie ont été mentionnées
- la transmission naturelle avec le reste de la communauté humaine : dans tous les cas la transmission nécessite une aptitude du receveur qui même s'il ne le sait pas est « en condition », initié à recevoir (transmission rituelle dans certains groupes)